



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat Général

SG/24-1001-177 du 18/03/2024

ÉCOLES INNOVANTES : ACCES A LA PART COLLECTIVE DU PASS CULTURE

Destinataires : Tous personnels

Dossier suivi par : M. MARTIN - Secrétaire général - ce.sg@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver ci-joint l'arrêté précisant la liste des écoles de Marseille engagées dans des projets pédagogiques innovants au titre du plan « Marseille en grand » ou du Conseil national de la refondation dans son volet éducation « Notre école faisons là ensemble » et éligibles au dispositif similaire au Pass Culture collectif.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,
RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE, CHANCELIER DES UNIVERSITES

Vu la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023 prévoyant en son article 186 que, par dérogation aux dispositions de l'article L. 211-8 du code de l'éducation, et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2026, l'Etat peut participer au financement des dépenses générées par les projets pédagogiques des écoles publiques ;

Vu le code de l'éducation, notamment en ses articles L. 121-6, L. 421-10, L. 421-16 et R. 421-7 ;

Vu la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu le décret n° 2023-1327 du 29 décembre 2023 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu l'instruction codificatrice de M9.6 n°2015-074 du 27 avril 2015 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2015 relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle,

Vu les circulaires interministérielles n° 2013-073 du 3 mai 2013 relative au parcours d'éducation artistique et culturelle et n° 2017-003 du 10 mai 2017 relative au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie du jeune, complétées par le référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle, arrêté du 1^{er} juillet 2015 - JO du 7 juillet 2015,

Vu l'arrêté portant création de la commission régionale de référencement ADAGE dans la région académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur en date du 24 novembre 2022 en application de l'article 2-2 de l'arrêté du 6 novembre 2021 précité.

Considérant que l'accès à la culture doit être travaillé dans le cadre des enseignements, à travers des projets spécifiques et des actions éducatives dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire, il a été décidé que les écoles innovantes de Marseille relevant du plan « Marseille en grand » et du Conseil national de la rénovation dans son volet éducation "Notre école faisons là ensemble" puissent bénéficier d'un accès simplifié pour monter et mettre en œuvre des actions et des projets d'éducation artistique et culturelle. Ce dispositif, conçu sur le modèle de la part collective du Pass Culture, est exclusivement dédié aux activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par les professeurs.


ARRETE

Article 1 : Les écoles de Marseille, au nombre de 135, engagées dans des projets pédagogiques innovants au titre du plan Marseille en Grand ou du Conseil national de la refondation dans son volet éducation « Notre école faisons là ensemble » et éligibles au dispositif similaire au pass culture collectif, sont définies en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 26 février 2024




Bernard BEIGNIER

Ecoles innovantes Plan Marseille en Grand Ville de Marseille

UAI Ecole	TYPE ECOLE	NOM_ECOLE
0130562R	E.E.PU	ESTAQUE PLAGES
0130870A	E.M.PU	ESTAQUE RIAUX
0130783F	E.E.PU	SAINT ANDRE CONDORCET
0130924J	E.M.PU	SAINT ANDRE BOISSEAU
0131821J	E.E.PU	SAINT ANDRE LA CASTELLANE
0131830U	E.M.PU	SAINT ANDRE LA CASTELLANE
0131268H	E.M.PU	AYGALADES OASIS
0130926I	E.M.PU	SAINT ANTOINE PALANQUE
0131238A	E.E.PU	AYGALADES OASIS
0131637J	E.E.PU	PARC KALLISTE
0131650Y	E.M.PU	PARC KALLISTE
0131251P	E.M.PU	PARC DES CHARTREUX
0130589V	E.E.PU	MENPENTI
0130892Z	E.M.PU	MENPENTI
0130543V	E.E.PU	CAPELETTE LAUGIER
0130653P	E.E.PU	SAINTE MARGUERITE
0130856K	E.M.PU	CAPELETTE
0130857L	E.M.PU	CALANQUES DE SORMIOU
0130736E	E.E.PU	LAPIN BLANC
0130884R	E.M.PU	LE CORBUSIER
0132574C	E.E.PU	SOUDE
0132270X	E.M.PU	CHANTEPERDRIX
0130801A	E.E.PU	SAINT LOUP CASTEL JOLI
0130591X	E.E.PU	MILLIERE (LA)
0131243F	E.P.PU	CHATEAU SAINT CYR
0130953R	E.M.A	LA VALBARELLE
0131642P	E.E.PU	CHANTEPERDRIX
0133039H	E.M.PU	VILLETTE FONSCOLOMBE
0130569Y	E.E.PU	FRANCOIS MOISSON
0134320A	E.E.PU	ANTOINE DE RUFFI
0134326G	E.M.PU	ANTOINE DE RUFFI
0130753Y	E.E.A.	ACCOULES (DES)
0130617A	E.E.PU	ROSE SAUVAGINE
0132430W	E.M.PU	ROSE SAUVAGINE
0131267G	E.M.PU	ROSE LA GARDE
0132267U	E.E.PU	ROSE LA GARDE
0130773V	E.E.PU	ROSE FRAIS VALLON NORD

0131247K	E.M.PU	ROSE FRAIS VALLON NORD
0132183C	E.E.PU	ROSE FRAIS VALLON SUD
0132200W	E.M.PU	ROSE FRAIS VALLON CENTRE
0131648W	E.M.PU	ROSE VAL PLAN
0130916A	E.M.PU	ROSE SAINTE THEODORE
0131227h	E.E.PU	ROSE VAL PLAN
0131224K	E.E.PU	MAURELETTE
0131281X	E.M.PU	MAURELETTE
0130636W	E.E.PU	SAINT JOSEPH SERVIERES
0130933U	E.M.PU	SAINT JOSEPH SERVIERES
0130541T	E.E.PU	CANET AMBROSINI
0131542F	E.M.PU	FONT VERT
0131543G	E.E.PU	FONT VERT
0131652A	E.E.PU	SAINT JEROME LES LILAS
0132627K	E.M.PU	EMILE VAYSSIERE 3
0132274B	E.E.PU	MALPASSE LES LAURIERS
0132637w	E.E.PU	EMILE VAYSSIERE 2
0131529S	E.E.PU	CHARTREUX EUGENE. CAS 1
0131530T	E.E.A.	CHARTREUX EUGENE. CAS 2
0131560A	E.M.PU	CHARTREUX EUGENE CAS IVALDI
0130580K	E.P.PU	LOUBIERE
0130947J	E.M.PU	SAINTE SOPHIE
0130813N	E.E.PU	SAINTE SOPHIE
0130858M	E.M.PU	CHARTREUX ALBE HBM
0130873D	E.M.PU	ARENCH BACHAS EXTERIEUR
0133633D	E.E.PU	ARENCH BACHAS EXTERIEUR
0131231T	E.M.PU	CALADE
0130958W	E.M.PU	VISTE BOUSQUET
0130670h	E.E.PU	VISTE BOUSQUET
0130587T	E.P.PU	MAZARGUES BEAUCHENE
0130905N	E.M.PU	PARC SEVIGNE COIN JOLI
0130554G	E.E.PU	COIN JOLI
0130769R	E.E.PU	ALLEE DES PINS LE CABOT
0130621E	E.E.PU	ROUET (LE)
0130919D	E.M.PU	ROUET (LE)
0131562C	E.M.PU	VALMANTE
0131831V	E.M.PU	ALLEE DES PINS LE CABOT
0130528D	E.E.PU	BLANCARDE (LA)
0132185E	E.E.PU	BOIS LEMAITRE
0130531G	E.E.PU	BOISSON
0130849C	E.M.PU	BOIS LEMAITRE
0130548A	E.E.PU	CHATEAUBRIAND
0130630P	E.E.A.	SAINTE CHARLES 1
0130683X	E.E.PU	ALBERT CHABANON
0130929P	E.M.PU	SAINTE CHARLES

Ecoles innovantes

CNR-NEFE

Ville de Marseille

UAI école	Nom de l'école
0130542U	Ecole élémentaire Canet Larousse
0130868Y	Ecole maternelle d'application Edouard Vaillant
0130553F	Ecole élémentaire Clair Soleil
0130638Y	Ecole élémentaire St Just centre 1
0132179Y	Ecole élémentaire Canet Jean Jaurès
0130537N	Ecole élémentaire Les Caillols
0131654C	Ecole maternelle Les Caillols
0132352L	Ecole primaire Saint Tronc Castel Roc
0133049U	Ecole maternelle Lapin Blanc
0131535Y	Ecole élémentaire Cité Azoulay
0130563S	Ecole élémentaire Etienne Milan
0130871B	Ecole maternelle Etienne Milan
0130571A	Ecole élémentaire Grand Saint Giniez
0132755Z	Ecole maternelle Bonneveine Zénatti
0130545X	Ecole élémentaire Calanques de Sormiou
0132286P	Ecole élémentaire Granados Roy d'Espagne
0131209U	Ecole élémentaire Roy d'Espagne
0132801Z	Ecole maternelle Sainte Catherine
0130911V	Ecole maternelle Pointe rouge
0130879K	Ecole maternelle Grand Saint Giniez
0132301F	Ecole maternelle Amédée Autran
0130956U	Ecole maternelle Verduron Haut
0132289T	Ecole maternelle Les Camoins
0130957V	Ecole maternelle Vincent Leblanc
0130827D	Ecole élémentaire Vincent Leblanc
0130566V	Ecole primaire Félix Pyat
0130640A	Ecole élémentaire Saint-Just Corot
0130534K	Ecole élémentaire La Busserine
0131641N	Ecole élémentaire Vayssière 1
0131647V	Ecole maternelle Saint-Jérôme Les Lilas
0134231D	Ecole élémentaire Madrague Ville Oddo
0130877H	Ecole maternelle Delphes
0130656T	Ecole élémentaire Square Michelet
0131646U	Ecole maternelle Mazargues Vaccaro
0133656D	Ecole maternelle Fiolle-Falque
0131547L	Ecole maternelle Raymond Teisseire
0130725T	Ecole élémentaire Friedland
0130579J	Ecole élémentaire Lodi
0130558L	Ecole élémentaire Jean Fiolle
0130627L	Ecole élémentaire Saint Barnabé
0130850D	Ecole élémentaire Bois Luzy
0130687B	Ecole maternelle Bois Luzy

0130927M	Ecole maternelle Saint-Barnabé
0130942D	Ecole maternelle Saint-Pierre
0130648J	Ecole élémentaire Saint-Pierre
0132184D	Ecole élémentaire Montolivet
0130838R	Ecole maternelle Baille
0130860P	Ecole maternelle Chave
0130795U	Ecole élémentaire Saint Julien 2
0130710B	Ecole élémentaire d'application Corderie
0130846Z	Ecole maternelle des bergers
0134095F	Ecole primaire Ahmed Litim
0130951N	Ecole maternelle Strasbourg